

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL D'ASQUES

Du 26 février 2018

La séance est ouverte à 18 h40 par Monsieur le Maire. Tous les membres du Conseil sont présents. Le quorum étant atteint, Mme Murielle Darcos est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Délibération terrain de Mr et Mme Lavidalie suite au bornage et présentation de l'avant projet de l'aménagement de la Place face à la Mairie
- Demande de subvention DETR 2018 (priorité n°2)
- Délibération concernant le programme des commandes Eclairage Public (SDEEG et SIE)
- Personnel Communal
- Point sur les travaux en cours
- Programmation budgétaire 2018

Questions diverses

- Prochain Conseil Municipal prévu
- Inaugurations : Médiathèque, place du Mascaret, logement social au dessus de la Mairie
- Nouvelle brasserie artisanale sur la Commune

Terrain de Mr et Mme Lavidalie – présentation de l'avant projet de la Place

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un bornage a été effectué pour la parcelle n°A1255, appartenant à Mr et Mme Lavidalie, (en face de la Mairie). Cette zone sera réservée pour l'aménagement d'un espace vert / terrain de sport ouvert à tous y compris pour le scolaire. La nouvelle parcelle de 915 m² est la A 1435p.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide l'achat de cette parcelle de 915 m² et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cet achat.

Délibération n°01-2018 DEL

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les plans de l'avant projet de cette nouvelle zone.

Demande de Subvention DETR 2018 (priorité n°2) et auprès du Conseil Départemental

Mr le Maire et Mme Murielle Darcos présentent au Conseil Municipal les devis concernant le mobilier de la médiathèque ainsi que de l'aménagement d'un espace vert, terrain de sport pour les enfants de l'école.

- Mobilier pour la médiathèque : 8 670.08 € HT
 - Aménagement de l'espace vert / terrain de sport : 8 500 € HT
 - Plantations sur le nouveau terrain acheté à Mr et Mme Lavidalie : 3 950 € HT
- Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la DETR de l'exercice 2018.

- Au titre prévisionnel de la DETR 2018 à 35 % du coût global HT	7 392.02 €
- Auprès du Conseil Départemental à 35 % du coût global HT	7 392.02 €
- Autofinancement du coût global HT	6 336.04€

Le conseil accepte à l'unanimité les demandes de subvention

Délibérations n°02-2018 DEL et 03-2018 DEL

La séance est interrompue à 19h10 pour aller visiter le logement au dessus de la Mairie. Reprise de la séance à 19h30.

Des travaux supplémentaires vont être effectués au logement :

- vérification de la charpente et démontage de la sirène avant la pose du nouveau plafond, car des fuites ont été constatées.
- installation du nouveau compteur électrique qui doit être déplacé devant l'impasse de l'école. Le maçon et l'électricien doivent également intervenir sur ces travaux.

Les travaux de voirie (solde 2017), aménagement du passage piétons rue de Martel et chemin d'Arlequin, collecte eau de source, débiteront le 27/02/2018.

Délibération concernant le programme des commandes Eclairage Public (SDEEG et SIE)

Mme Darcos Murielle présente au Conseil Municipal le programme voté par le Syndicat d'Electrification du Fronsadais, pour les trois années à venir (2018 – 2019 et 2020). Il est prévu pour Asques :

- 9 raccordements câble à coffret
- Fourniture et pose de 3 commandes éclairage public écarts avec coffrets
- Fourniture et pose de 3 commandes éclairage public postes urbain
- Fourniture et pose de 6 horloges astronomiques une sortie
- Fourniture et pose de 3 commandes crépusculaire à calcul astronomique

Le total des travaux s'élève à 8 514.20 € HT. La participation du SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) est de 1 591.44 €. La participation du SIE (Syndicat d'Electrification du Fronsadais) est de 6 576.62 €. Reste à la charge de la Commune 346.14 €. Ces travaux seront effectués en 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide le renouvellement du programme commande éclairage public et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n°04-2018 DEL

Personnel Communal

Mme Murielle Darcos fait état du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2018. Mme Roux a demandé un renouvellement de disponibilité d'une année.

Point sur les travaux en cours

Mr le Maire annonce que les travaux du logement au dessus de l'école ont commencé le 8 janvier. Tout se déroule pour le mieux. Le planning est respecté. Une réunion de chantier a lieu tous les mercredis matin à 9h30 sur les lieux.

Le revêtement de la Place du Mascaret se fera en avril, après l'hiver, pour que ce soit réalisé dans de bonnes conditions.

Programmation budgétaire

La commission finance se réunira mi mars pour déterminer les travaux à réaliser cette année.

Questions diverses :

- Mme Arnaud Claudine annonce que l'inauguration des bâtiments communaux se fera le samedi 15 septembre, lors de la journée européenne du patrimoine. Les élus du Département vont être concertés. Les salles communales seront alors réservées.
- Mme Arnaud Claudine rappelle que le repas de l'amitié a lieu le samedi 3 mars
- Prochain Conseil Municipal : vote du budget le 26 mars 2018

- Création en cours d'une brasserie artisanale de bières : Mr Darcos au 6 Rue de l'Ecole. Ouverture prévue pour la fin d'année.
- Travaux de la Place du Mascaret : une administrée de la commune, présente au Conseil, trouve qu'il y a trop de barrières autour de la table d'orientation et que la couleur n'est pas adaptée au paysage.
- Mme Sylvie Chaniolleau trouve que l'éclairage public de la Place du Mascaret est trop lumineux. Mr le Maire indique qu'il en parlera aux responsables du SDEEG et donnera une réponse au prochain Conseil.

La séance est levée à 20h30